

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT LE 9 Février (09/02/2017)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 03 février, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ETAIENT PRESENTS:** M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire**,

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, M. Jérôme VALETTE, **Adjoints**,

M. Gérard CAYLA, Mme Michèle AJELLO DUGUE, M. Robert GOZZO, M. Daniel CALVI, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Laurent TAMIETTI, M. Aïzen ABOUA, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie-Claude DULAC, **Conseillers Municipaux**

**ETAIENT REPRESENTES :**

Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Madame Maryse BAULU), Mme Pierrette ESQUIEU (représentée par Monsieur Jean-Luc GARRIGUES), Mme Eliette DELMAS (représentée par Monsieur Jean-Luc HENRYOT), M. Maurice ANDRAL (représenté par Monsieur Pierre FONTANIE), Mme Fabienne MAERTEN (représentée par Monsieur Jérôme VALETTE), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Maïté GARRIGUES), **Conseillers Municipaux.**

**ETAIENT ABSENTS :**

Mme Valérie CLARMONT, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux.**

Madame Sabine AUGÉ est nommée secrétaire de séance.

**AFFAIRES SCOLAIRES**

21 – 09 Février 2017

**CLASSES DE DECOUVERTE ECOLES PRIMAIRES ET  
PARTICIPATION COMMUNALE 2017**

Rapporteur : Mme GARRIGUES.

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal de verser une subvention pour les classes découvertes auxquelles ont participé les élèves des écoles de la Commune.

Le montant de la subvention s'élève à 40€ par enfant du primaire et 15€ par enfant de la maternelle.

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**



**DECIDE** de verser les sommes ci-dessous aux écoles, représentant la participation communale aux classes de découverte.

<b>ECOLES</b>	<b>EFFECTIF</b>	<b>MONTANT</b>
OCCE P. CHABRIE	223	8 920,00
OCCE SARLAC Primaire	203	8 120,00
OCCE MONTEBELLO Primaire	101	4 040,00
OCCE L. GARDES Primaire	82	3 280,00
OCCE MATHALY Primaire	101	4 040,00
OCCE F. BOUISSET Primaire	76	3 040,00
OCCE C. DELTHIL	126	1 890,00
OCCE SARLAC Maternelle	120	1 800,00
OCCE MONTEBELLO Maternelle	65	975,00
OCCE L. GARDES Maternelle	60	900,00
OCCE MATHALY Maternelle	58	870,00
OCCE F. BOUISSET Maternelle	65	975,00
JEANNE D'ARC Maternelle	90	1 350,00
JEANNE D'ARC Primaire	175	7 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 545</b>	<b>47 200</b>

Pour copie conforme

Moissac le 10 février 2017

Le Maire,



Jean-Michel HENRYOT



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
 De la transmission en préfecture le :  
 De sa publication et/ou notification le :